

Conseil municipal du 13 décembre 2024 à 18 heures

Salle du Conseil Municipal

05) Del2024-086. Décision modificative n°3 sur le budget principal

Nomenclature : 7.1 – Finances locales – Décisions budgétaires

Rapporteur : Monsieur Daniel Le Balch

Le rapporteur indique au Conseil Municipal que des mouvements de crédits sont nécessaires sur le budget principal pour intégrer le reversement de l'excédent du budget annexe « Lotissement de Kermeur » qui s'élève à 79 917 €. Cela constitue donc une recette qu'il convient d'équilibrer avec de nouvelles dépenses aux comptes :

- 60612 – Energie électricité
- 622 – Rémunérations d'intermédiaires
- 62876 – Remboursement de frais au GFP de rattachement

Le Conseil municipal, après avoir entendu l'exposé du rapporteur et en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** les mouvements de crédits sur le budget principal tels que présentés ci-dessous :

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-60612 : Energie - Electricité	0.00 €	20 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-622 : Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	0.00 €	40 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-62876 : Remboursements de frais au GFP de rattachement	0.00 €	19 825.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	0.00 €	79 825.00 €	0.00 €	0.00 €
D-681 : Dot. aux amort., aux dépréc. et aux prov. - Ch. fonctionnement	0.00 €	92.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 68 : Dotations aux provisions et dépréciations	0.00 €	92.00 €	0.00 €	0.00 €
R-704 : Travaux	0.00 €	0.00 €	0.00 €	92.00 €
TOTAL R 70 : Produits des services, du domaine et ventes diverses	0.00 €	0.00 €	0.00 €	92.00 €
R-75821 : Excédent des budgets annexes à caractère administratif	0.00 €	0.00 €	0.00 €	79 825.00 €
TOTAL R 75 : Autres produits de gestion courante	0.00 €	0.00 €	0.00 €	79 825.00 €
Total FONCTIONNEMENT	0.00 €	79 917.00 €	0.00 €	79 917.00 €
Total Général		79 917.00 €		79 917.00 €

Envoyé en préfecture le 17/12/2024

Reçu en préfecture le 17/12/2024

Publié le

ID : 029-212900724-20241213-DEL2024_086-DE

Fait au Guilvinec, le 13/12/2024

AU REGISTRE SONT LES SIGNATURES

POUR COPIE CERTIFIEE CONFORME

LE MAIRE,



Cet extrait de délibération sera affiché en mairie pendant un mois (application de l'art.2-III du décret n°2006-1657).

Transmis en contrôle de légalité et/ou affiché par le fait exécutoire.

Elle pourra également être consultée sur le site internet de la commune à l'adresse Web suivante : www.leguilvinec.com

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Le Conseil municipal, légalement convoqué en séance ordinaire le 6 décembre 2024, s'est réuni le vendredi 13 décembre 2024 à 18 h en Mairie sous la Présidence de Jean-Luc TANNEAU, Maire.

Étaient présents :

Nom-prénom	Présent	Absent	Donne procuration à	Heure d'arrivée	Heure de départ
BARBET Sylvie	x				
BIET Thomas		x	LE CLEACH Henri		
BODERE Christian	x				
CIPRIANO Evelyne		x	PERON Roger		
COCHOU Christine		x	RANZONI Michèle		
DANIEL René-Claude	x				
DEFANTE Antoine		x	SEITHER Charles		
GLEHEN Danièle	x				
GODEC Pascal		x			
GUEGUEN Johan		x			
KERRIOU Christian	x				
LE BALCH Daniel	x				
LE CLEACH Henri	x				
LE CORRE Gaëlle	x				
LE GALL Gaëlle		x	STRUILLOU Audrey		
LE GOFF Françoise	x				
LOPERE Lénaïg		x	BODERE Christian		
PERON Roger	x				
RANZONI Michèle	x				
SEITHER Charles	x				
STRUILLOU Audrey	x				
TANNEAU Jean-Luc	x				
VOLANT Laure	x				

Nombre de conseillers :

- en exercice : 23
- présents : 15
- votants : 21

Secrétaire de séance : Sylvie BARBET

Envoyé en préfecture le 17/12/2024

Reçu en préfecture le 17/12/2024

Publié le

ID : 029-212900724-20241213-DEL2024_086-DE